



LA LETTRE D'INFORMATION – SEPTEMBRE 2021

SPÉCIAL UICN CONGRÈS MONDIAL MARSEILLE 2021

Initialement prévu en 2020, mais reporté à deux reprises en raison de la pandémie, le Congrès mondial de Marseille a constitué un moment fort pour la communauté internationale de la biodiversité.

Ouverte par le président de la République Emmanuel Macron, la manifestation a accueilli de nombreux décideurs, ONG, représentants des peuples autochtones, experts, gestionnaires d'espaces naturels.

Pour la France, pays hôte, il s'agissait du premier congrès mondial depuis 1948, année de la création de l'UICN à Fontainebleau.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DIRIGEANTE ÉLUE POUR UN MANDAT DE 4 ANNÉES

L'Union, qui rassemble plus de 1 400 organisations gouvernementales, ONG, organisations de peuples autochtones et autres membres de la société civile, a élu sa nouvelle présidente Mme Razan Al Mubarak (Émirats Arabes Unis, directrice générale de l'Agence pour l'environnement d'Abou Dabi et du Fonds Mohamed bin Zayed pour la conservation des espèces, présidente *d'Emirates Nature*), qui succède ainsi au chinois M. Zhang Xinsheng, est la première femme du monde arabe à présider l'UICN et la deuxième à prendre la tête de l'Union.

Les présidences des Commissions de l'UICN qui rassemblent 13 000 experts bénévoles du monde entier, représentant des disciplines allant de la conservation des espèces au droit de l'environnement et à la gestion des aires protégées, ont également été pourvues. Ainsi Mme Christina Voigt (Norvège, Université d'Oslo) a été élue à la présidence de la Commission Mondiale du Droit de l'Environnement.

Vingt-huit Conseillers régionaux ont également été élus, représentant l'Afrique, la Méso-Amérique et l'Amérique du sud, l'Amérique du nord et les Caraïbes, l'Asie du sud et de l'est, l'Asie de l'ouest, l'Océanie, l'Europe de l'est, l'Asie du nord et l'Asie centrale et l'Europe occidentale (dont Mme Maud Lelièvre, présidente de l'UICN France, comme conseillère régionale pour l'Europe de l'Ouest). Les Conseillers régionaux servent d'ambassadeurs de l'UICN, dont ils promeuvent les intérêts et la mission, et informent le Conseil des intérêts, priorités et besoins des Membres de l'UICN dans leurs régions respectives.

LES PRINCIPALES AVANCÉES DU CONGRÈS

⇒ UNE NOUVELLE APPROCHE BIODIVERSITÉ - CLIMAT - SANTÉ

- Consécration de l'approche globale Biodiversité/Climat.
- Affirmation du lien *One Health*/Biodiversité dans la stratégie globale de l'UICN.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- Reconnaissance du rôle crucial des aires protégées pour atténuer les impacts liés au dérèglement climatique.
- Promotion des solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique.

⇒ ASSOCIER DAVANTAGE LES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

- Associer les peuples autochtones à la gouvernance des aires protégées. C'est la première fois qu'ils sont reconnus en tant que tels avec un conseiller élu pour les représenter.
- Associer la jeunesse aux actions de l'UICN et favoriser le dialogue intergénérationnel.
- Reconnaissance du rôle des collectivités locales qui font leur entrée officielle à l'UICN.
- Soutien effectif aux défenseurs de l'environnement (les membres de l'UICN ont rendu un hommage solennel aux 331 personnes assassinées l'année dernière dans le monde).

⇒ DE NOUVEAUX PROGRAMMES POUR :

- La biodiversité en outre-mer, les écosystèmes (forêts, océan et littoraux), les espèces menacées, la déforestation importée, l'artificialisation des sols, les alternatives aux pesticides.
- Structurer les économies dans un monde post COVID, appel à la décarbonisation de l'économie mondiale et au découplage de la croissance économique de l'utilisation des combustibles fossiles.
- Construire une culture de la conservation grâce à de nouvelles alliances et le renforcement de l'action des acteurs clés.
- La biodiversité en ville.

LA SFDE PRÉSENTE AU CONGRÈS DE MARSEILLE

En sa qualité de membre de l'UICN et de l'UICN France, la délégation SFDE¹ a participé activement aux travaux, en présentiel et en distanciel, avec le souci d'identifier la dimension juridique des grandes thématiques liées à la protection de la biodiversité et de promouvoir des solutions intégrant le droit de l'environnement : forums thématiques, réunions des instances telles que les sessions de l'assemblée générale des membres, votes des rapports, des motions et des résolutions avec une attention particulière donnée aux motions coparrainées par la SFDE, le CIDCE et les 14 associations françaises regroupées au sein du collectif Cap Nature.

UNE PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION MONDIALE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT (CMDE – WCEL)

En amont de l'élection, la délégation SFDE a eu un entretien aussi approfondi que chaleureux avec Mme Christina Voigt et le vice-président M. Ayman Cherkaoui (Maroc, Université de Rabat).

La SFDE est bien identifiée à travers ses objectifs (faire connaître le droit de l'environnement, contribuer au développement du droit de l'environnement en France comme à l'étranger, soutenir les débats et la réflexion pour améliorer le droit de l'environnement), ses travaux et publications (tout particulièrement la RJE).

Ont été soulignés : l'implantation territoriale de la SFDE avec la présence des sections régionales, la proximité avec les travaux du CIDCE de Limoges, les liens avec la communauté universitaire et la recherche au sein de la francophonie, y compris dans les relations étroites que la SFDE et ses membres entretiennent de longue

¹ Jérôme Fromageau président, Agnès Michelot et Michel Drousseau vice-présidents, Simon Jolivet secrétaire général, ainsi que la présence d'Isabelle Michallet, administratrice.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

date avec les juristes et universités du monde hispanophone et lusophone ainsi qu'avec d'autres pays de l'Union Européenne (notamment Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Portugal, ...).

Mme Christina Voigt souhaite œuvrer étroitement avec la SFDE durant son mandat autour des grands thèmes mobilisateurs, notamment : le principe de non-régression, les indicateurs juridiques, l'expertise scientifique et la prévention des conflits d'intérêt, les aires protégées, *One health*, la résilience, etc...

La nouvelle présidente souhaite également pouvoir faire appel aux réseaux d'experts de la SFDE.

Aussi sera-t-il proposé au Conseil d'administration de la SFDE de réfléchir aux voies et moyens pour renforcer encore la coopération entre la SFDE et la CMDE.

EN SAVOIR PLUS :

- UICN www.iucn.org
- UICN France et congrès Marseille [Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 | Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 \(iucncongress2020.org\)](http://Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 | Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 (iucncongress2020.org))
- Manifeste de Marseille adopté en conclusion du congrès [Manifeste de Marseille | Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 \(iucncongress2020.org\)](http://Manifeste de Marseille | Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 (iucncongress2020.org))

BIO EXPRESS

Christina Voigt : présidente de la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'IUCN. professeure à l'Université d'Oslo, (Département de droit international public), a présidé le comité d'organisation du 14e Colloque annuel (2016) de l'Académie de droit de l'environnement de l'IUCN à Oslo et a co-édité ses actes sur les tribunaux et l'environnement (EEP, 2018).

Membre du Groupe de travail de l'IUCN sur le changement climatique, conseillère juridique principale du gouvernement norvégien dans les négociations climatiques des Nations unies, négociatrice principale de la Norvège sur la protection des forêts dans les pays en développement (REDD+).

Représente la Norvège dans les négociations du cadre post 2020 dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique.

Publications récentes : Christina Voigt and Zen Makuch (eds.), *Courts and environment*, Edward Elgar Publishing, 2018 ; Christina Voigt, *International practice on the environment*, Cambridge University Press, 2019 ; Christina Voigt (eds), *Rule of law for nature*, Cambridge University Press, 2013.

Maud Lelièvre : présidente du Comité français de l'IUCN, conseillère régionale de l'Ouest Europe de l'IUCN, Déléguée générale des Éco Maires. Diplômée de sciences politiques, avocate en droit de l'environnement, anime en tant que déléguée générale des Éco Maires un [réseau de collectivités locales](#) sur les questions de biodiversité en France, mais aussi en Afrique. Elle a créé les Assises nationales de la biodiversité, dont la dixième édition s'est tenue en octobre dernier. Par ailleurs, elle est conseillère à la Commission nationale française de l'UNESCO, siège au bureau de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et est membre de l'ONG internationale *BirdLife*.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

I- Agenda prévisionnel des rencontres scientifiques sept-dec. 2021

❖ Manifestations organisées par la SFDE ou sous son parrainage

- 27, 28 et 29 octobre : « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit commun et droit hors du commun** », colloque national 2021 organisé à Bordeaux par la SFDE Aquitaine.
- 24 et 25 novembre : « **Les droits de l'Homme au service de l'urgence climatique** », sous la direction de Christel Cournil et Camila Perruso.
- 2-3 décembre : « **La solidarité écologique en questions. Une loi pour "Une seule santé" en France** », La Rochelle Université.

❖ Manifestations organisées par les sections régionales

SFDE Aquitaine

La SFDE Aquitaine organise le colloque national 2021 : « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit commun et droit hors du commun** », des 27, 28 et 29 octobre

SFDE Caraïbes

Renforcement des outils médiatiques

- Ouverture d'un WhatsApp aux différents membres de l'association ;
- Création d'un blog « *L'Humanité qui saigne* » sur facebook.com/SECTIONCARAIBES.SFDE réunissant à ce jour 598 abonnés sur articles, veille juridique, contentieux, focus juridique et projets.

SFDE Ile-de-France

- Conférence/débat autour du livre du Professeur Drobenko *Plaidoyer pour le vivant*, le mardi 21 septembre 2021 à 18h (événement en ligne) ;
- Conférence/débat autour du livre de la Professeure Hautereau-Boutonnet *Le Code civil, un code pour l'environnement*, le mardi 26 octobre 2021 à 18h (événement en ligne).

Un cycle de conférences mensuelles autour des 50 ans du ministère de l'Environnement sera en outre organisé par la section IDF au mois de novembre/décembre 2021 et janvier/février 2022.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

❖ Assemblée générale annuelle de la SFDE

L'assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 28 octobre à Bordeaux à l'occasion du colloque « **Le(s) commun(s) en droit de l'environnement : droit des *communs*, droit *commun* et droit *hors du commun*** ».

II- Appel à candidatures pour l'organisation du colloque annuel 2022

Un appel à candidatures pour l'organisation du prochain colloque annuel de la SFDE a été lancé en juin dernier auprès de nos membres.

Les critères de sélection seront bien sûr, l'intérêt du sujet pour l'ensemble de notre communauté, la qualité scientifique, et les éventuels partenariats recherchés. Nous encourageons les universités qui n'ont jamais accueilli notre colloque annuel à envisager leur candidature.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de prévoir :

- 1) un appel à propositions d'interventions en vue de l'organisation du colloque national 2022 ;
- 2) un comité scientifique diversifié composé d'au moins deux membres de la SFDE ;
- 3) la publication des actes du colloque dans le numéro spécial de la *RJE* à suivre (ce qui implique un calendrier de remise des contributions écrites en conséquence)

Nous remercions les personnes intéressées de bien vouloir remplir le formulaire qui a été adressé par courriel et à le retourner au secrétariat de la SFDE pour le **3 octobre 2021 dernier délai**.

Les candidatures seront alors examinées par le Conseil d'administration de la SFDE dont la décision est envisagée pour le 22 octobre 2021.

III- Édition 2021 du Prix du Meilleur mémoire de Master 2 en droit de l'environnement

Ce prix est destiné à récompenser les meilleurs mémoires en droit de Master 2 qui **contribuent à l'amélioration des connaissances en droit de l'environnement**.

Pour l'édition 2021, les mémoires doivent avoir été soutenus durant l'année universitaire 2020-2021.

Le calendrier est le suivant :

- Le dossier de candidature devra être envoyé avant la date limite du 2 novembre 2021
- Les résultats seront proclamés au plus tard le 18 décembre 2021.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

IV- Revue Juridique de l'Environnement

► Le numéro spécial 2021 de la *RJE* sera consacré à la publication des actes du colloque national 2020 organisé par l'IODE et la SFDE Grand Ouest : « **Urgence(s) écologique(s) : quelle(s) urgence(s) pour le droit ?** ».

► Sera publié dans la *RJE* 3/2021, un dossier spécial intitulé : « **Les nouveaux sentiers juridiques de la protection de la Nature** » publiant les actes des ateliers des juristes environnementalistes de SAGE (UMR CNRS-Université de Strasbourg, 7363) qui se sont tenus à Strasbourg les 26 et 27 novembre 2020.

► Sera publiée dans la *RJE* 4/2021, une **mise en perspective** pour fêter les 45 ans de la création de la *RJE* avec, notamment, un article de Michel Prieur sur l'évolution du droit de l'environnement.

► Un compte Twitter de la Revue continue d'être animé par Blanche Lormeteau et Rémi Radiguet qui communiquent à la fois des informations sur les numéros de la revue et sur le droit de l'environnement.

Lien : <https://twitter.com/RJEnvironnement>

V- Site internet SFDE et communications réseaux sociaux

Site internet et Annuaire des membres

Comme vous le savez, un annuaire des membres est accessible sur le site internet de la SFDE. Seuls les membres de la SFDE qui auront préalablement demandé la création d'un compte sur le site pourront y accéder (la demande de création de compte est validée par le secrétariat de la SFDE). Pour des raisons de sécurité, les utilisateurs ne peuvent avoir un accès direct à leur fiche.

Sont indiquées, dans l'annuaire des membres, les informations suivantes :

- ❖ Nom
- ❖ Prénom
- ❖ Profession
- ❖ Courriel
- ❖ Centres d'intérêt
- ❖ Publications

Nous rappelons que vous pouvez **à tout moment** exercer votre droit de suppression et de rectification des données vous concernant ainsi que votre opposition à la réception des informations que nous transmettons régulièrement par messagerie électronique aux membres de la SFDE **en adressant un message au secrétariat de la SFDE** : laurence.renard@unistra.fr

Le site internet actuel est en cours de refonte, nous vous tiendrons informés de la mise en ligne prochaine de la nouvelle version que nous avons souhaitée plus dynamique.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

Tribune SFDE

La rubrique "Tribune SFDE" a été lancée en 2014 dans l'objectif de permettre aux adhérents d'y exprimer une position sur un sujet d'actualité ou non, sur un thème qui retient leur intérêt. Nous sommes aussi particulièrement attachés à ce que les jeunes chercheurs puissent s'exprimer car ils sont très souvent à la pointe de la réflexion dans des sujets émergents.

Nous vous encourageons donc tous à nous adresser vos propositions sous forme de billet court sur un sujet de votre choix, billet qui sera mis en ligne sur notre site après accord du Comité de lecture composé des membres du Bureau de la SFDE.

LinkedIn

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous invitons à vous abonner à la **page SFDE** créée sur le réseau professionnel LinkedIn (identifiez-vous dans LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/> puis saisissez « SFDE » dans le champ « recherche », vous accéderez alors à la page SFDE).

Vous pouvez également rejoindre le **groupe des juristes francophones de l'environnement-SFDE** sur LinkedIn, créé dans un objectif de partage et d'échange des informations susceptibles d'intéresser les juristes de l'environnement.

VI- Annonces de soutenance de thèse

Nous remercions les directeurs de thèse, les doctorants et membres des jurys de thèse, de bien vouloir informer le secrétariat de la SFDE des thèses de droit de l'environnement soutenues et à soutenir pour que ces informations soient ensuite diffusées auprès de nos membres, notamment via la rubrique dédiée dans la RJE.

VIII- Parutions récentes et prochaines d'ouvrages

- ***Du droit des déchets au droit de l'économie circulaire. Regards sur la loi du 10 février 2020***, dirigé par Maxime Boul et Rémi Radiguet (éditeur : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, Collection : Colloques & Essais, n° 139), à paraître en octobre 2021.
- Claude Fromageot, Hélène Leriche et Michel Trommetter (éditeurs), ***Les mots (maux) de la biodiversité***, ORÉE (France), 2021, 140 pages (lien pour le consulter : http://www.oree.org/source/les_mots_maux_de_la_biodiversite.pdf).
- ***Transport maritime et protection de la biodiversité***, dirigé par Betty Queffelec et Nicolas Boillet, Editions Pedone, 2021.
- Mémento ***Droit de l'urbanisme***, par Bernard Drobenko, Gualino, 2021.

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21

- Mise en ligne sur le site internet de l'ENM de la Revue Justice Actualités 25 consacrée à « La justice pénale environnementale (Rubriques « l'École » - « Publications »).
- *L'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes*, sous la direction d'Agathe Van Lang et Blanche Lormeteau aux Presses universitaires de Rennes, 2021.
- M.-A. Cohendet (dir.), *Droit constitutionnel de l'environnement*, Mare & Martin, 2021, 448 p.
- M. Hautereau-Boutonnet, *Le code civil, un code pour l'environnement*, Dalloz, 2021, 191 p.

Lettre d'information des membres de la SFDE – Septembre 2021

SFDE

Association agréée de protection de l'environnement

Adresse postale :

Université de Strasbourg

SFDE

4 rue Blaise Pascal - CS 90032

67081 STRASBOURG CEDEX

Adresse physique : Université de Strasbourg - 11, rue du Maréchal Juin – 67000 STRASBOURG

Tel. (33) 03.68.85.87.83 – courriel : laurence.renard@unistra.fr - <http://www-sfde.u-strasbg.fr/>

SIRET : 308 949 809 000 21